

L'équipe de la FSU-SNUipp 37



Paul AGARD
Co-secrétaire
départemental
Directeur Primaire
Maisons Neuves
Joué-les-Tours



Sophie METZINGER
Co-secrétaire
départementale
Adj Elémentaire
Cinq Mars la Pile



Simon DELAS
Co-secrétaire
départemental
Adj Elémentaire
Diderot Pascal
Tours



Agnès MEROUANE
Secteurs Retraite
Conseil Médical
Directrice Maternelle
St Martin le Beau



Mariane LE PENNEC
Secteurs Néo -
Conseil Médical
Snuipp National



Elodie DAMBRINE
Secteurs Néo -
Mouvement -
Permutations
TRS Mettray -
Engerand ST Cyr



Christophe PERCHER
Secrétaire FSU
Secteurs Santé
Sécurité - direction
Directeur élém.
Velpéau TOURS



Sandra DESSART
Secteurs Direction -
Santé Sécurité -
Mouvement
Directrice Primaire
Civray de Touraine



Kévin COURANDON
Secteurs Action
sociale - Carte
scolaire
Adj maternelle Léon
Brûlon St Avertin



Elise VEYRET
Secteur Action
Sociale
Adj maternelle
Georges Duhamel
Tours



Léa GODIN
Secteurs Néo - Ecole
inclusive / ASH
Adj Primaire
La Chapelle sur Loire



Christine GUILLON
Secteurs Trésorerie -
Conseil médical -
Retraite
Adj Elémentaire
Nazelles



Christine GAUDIN
Secteur Trésorerie
Retraitée



Valérie SOUCHET
Secteurs AESH -
Action sociale -
Santé Sécurité
AESH Collège
Stalingrad
St Pierre des Corps

Les permanences

Vous avez des questions sur :
les mouvements, les promotions, la carte scolaire, les autorisations d'absence, les recours...

Contactez-nous!

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h
à la maison des syndicats

18 rue de l'Oiselet à Saint Avertin

Permanences téléphoniques le mercredi

02 47 61 82 91 / 06 95 82 94 05 / 07 68 79 54 90

Vous pouvez également nous joindre par mail:

snu37@snuipp.fr

et retrouver toutes les infos du département sur notre

site **<http://snuipp37.fr>**

et sur Facebook: **FSU37-SNUipp**

Quelques mandats de la FSU-SNUipp

- * Assurer une formation initiale et continue de qualité
- * Des RASED complets et plus nombreux sur le territoire
- * Pas plus de 22 élèves par classe, 18 en éducation prioritaire
- * Une déconnexion horaire des temps élèves/enseignant-es, un temps de service de 21h+3h de concertation avec des maître-sses supplémentaires
- * Le dégel et l'augmentation du point d'indice au lieu du système par primes pour une revalorisation des salaires de toutes et tous
- * Un temps de décharge supplémentaire par école pour favoriser le travail en équipe

Syndiquez-vous en ligne!

